

**Direction des affaires juridiques**

JB/AMB/n°2016-871

**LE PRESIDENT,**

VU les articles L 712-2 et R 712-4 du code de l'éducation ;

VU la délibération du Conseil d'administration du 9 mai 2016 portant élection de M. Philippe Vendrix, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, en qualité de président de l'Université François-Rabelais de Tours ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation permanente de signature est donnée à M. Patrick Laffez, directeur de l'IUT de Blois, ou en cas d'absence ou d'empêchement au responsable administratif de l'IUT, M. Hubert Martin, dans les domaines d'attribution suivants :

➤ **Gestion de Personnel**

- Elaboration, conclusion et gestion des contrats horaires de recrutement de personnels temporaires financés sur budget de la composante.
- Attestations de service des personnels.
- Billets SNCF de congés payés.
- Décisions d'attribution et gestion des indemnités accessoires servies sur budget de la composante à des agents de l'université ou à des agents recrutés à l'extérieur pour des travaux ponctuels spécifiques.
- Décisions relatives aux autorisations d'absence et ordres de mission.

➤ **Scolarité**

- Décisions de validation d'acquis.
- Décisions d'inscription supplémentaires.
- Conventions individuelles de stage d'étudiants.
- Décisions de réorientation.
- Attestations provisoires de réussite aux examens et diplômes à l'exclusion des doctorats.

➤ Sécurité

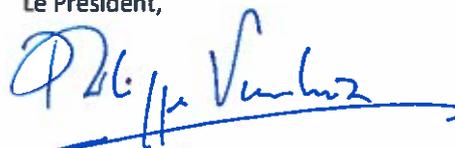
- Pouvoirs de police sur les sites universitaires de Blois, y compris le recours aux forces de l'ordre.

**Article 2** : La présente décision, qui prend effet à compter de sa signature, abroge et remplace tout acte précédent ayant le même objet. Elle fera l'objet d'une publication sur le bulletin officiel de l'université consultable sur le site internet de l'université

**Article 3** : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 15 septembre 2016

Le Président,



Philippe Vendrix

Mis en ligne le : 17 FEV. 2017